

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2008)

Heft: 3

Artikel: "Nous défendons les intérêts stratégiques vitaux du pays" : Interview

Autor: Calmy-Rey, Micheline / Dubach, Roger / Riva, Klaus

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Nous défendons les intérêts stratégiques vitaux du pays»

La politique étrangère de la Suisse dans le domaine de l'énergie va dans le même sens que celle de Bruxelles, déclare la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey dans son interview avec *energeia*. Au centre de nos préoccupations figure un approvisionnement énergétique durablement sûr, peu polluant et économique. Le Conseil fédéral entend conclure des partenariats énergétiques avec certains Etats, même extérieurs à l'Europe, et faciliter par un soutien diplomatique l'accès de la branche suisse de l'énergie à des marchés étrangers.

Madame la Conseillère fédérale, le gouvernement a réorienté la politique suisse de l'énergie et entend la consolider sur le plan international. A quoi ressemblera cette politique?

Le Conseil fédéral a défini cette année le cadre d'une politique étrangère active en matière d'énergie. L'intention est que les initiatives déployées dans ce cadre contribuent à assurer à notre pays un approvisionnement énergétique sûr, peu polluant et économique. A l'avenir, la Suisse veut se rapprocher encore du marché de l'énergie de l'UE, entretenir d'étroits contacts avec ses voisins et établir des échanges d'énergie avec certains pays producteurs ou de transit. De son côté, l'aide suisse au développement prêtera une attention plus soutenue aux questions d'énergie et notre pays intensifiera son engagement au sein d'organisations internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie.

L'accord gazier passé entre la Société d'électricité de Laufenburg SA (EGL) et la société d'Etat iranienne NIGEC a suscité de vives réactions. Quelle est l'importance de cet accord pour la Suisse?

Notre sécurité d'approvisionnement à long terme en gaz ne dépend pas absolument de cet accord. En effet, sur les 5,5 milliards de mètres cubes de gaz qu'EGL achètera

annuellement à l'Iran dès 2011, une partie seulement est destinée au marché suisse. Des quantités bien plus importantes iront en Italie pour alimenter des centrales électriques. Par ailleurs, l'industrie du gaz assume d'ores et déjà ses responsabilités et prend les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement du pays à long terme. Il reste que le projet de gazoduc transadriatique d'EGL, également appelé projet TAP (voir *energeia* 2/08), lié à notre accord avec l'Iran, ouvre un nouveau corridor d'acheminement du gaz vers l'Europe. Notre industrie gazière profitera elle aussi de la diversification des sources et des voies d'acheminement de l'énergie.

Pourtant votre voyage en Iran semblait dire: il y va des intérêts vitaux de la Suisse...

La Suisse est pauvre en matières premières. A l'heure actuelle, 80% de nos besoins en énergie sont couverts par des agents fossiles (pétrole et gaz) entièrement importés. Le Conseil fédéral a pris en compte cet aspect lors de sa réorientation de la politique énergétique. Il préconise en particulier une politique étrangère plus active dans ce domaine, axée sur des objectifs stratégiques clairs: renforcer le caractère peu polluant et économique de notre approvisionnement et de manière générale, sa sûreté. Voilà le motif de notre action, par exemple lorsque

nous passons des accords bilatéraux avec des pays producteurs ou de transit, et que nous aidons les entreprises de la branche à accéder à des ressources importantes dans des pays même en dehors de l'UE. Vous voyez que nous poursuivons bel et bien les intérêts stratégiques vitaux de la Suisse. En outre, lorsqu'elle encourage le dialogue énergétique avec l'étranger, la Suisse n'agit pas autrement que l'UE. Dans son plan d'action pour les années 2007 à 2009, le Conseil européen prévoit d'améliorer la coopération avec tous les fournisseurs d'énergie afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du continent.

La diplomatie pour ouvrir la voie à notre économie énergétique à l'étranger?

Oui. Ce voyage en Iran illustre parfaitement la collaboration fructueuse entre une entreprise suisse et la diplomatie de notre pays. Je peux vous citer un autre exemple: dans une négociation prolongée avec la France, nous défendons les intérêts de la SA Gaznat – une entreprise gazière régionale de Suisse romande – et sommes sur le point de conclure. C'est un autre succès à l'actif de notre diplomatie au service des intérêts stratégiques du pays.

Vous affirmez que l'achat de gaz en Iran est également dans l'intérêt de Bruxelles. L'UE voit-elle les choses de la même manière?

L'UE approuve le projet TAP avec EGL, cela nous a été confirmé à diverses reprises. De son côté, Bruxelles pousse à la réalisation du projet Nabucco, issu de ses rangs, en vue d'exploiter des gisements de gaz dans le sud-est européen et de diversifier les corridors d'approvisionnement en gaz du continent.

Ce projet de l'UE ne fait-il pas concurrence à celui d'EGL?

L'UE est d'avis qu'il appartient au marché de décider du nombre de projets de gazoducs qui seront véritablement réalisés, permettant une exploitation rentable. Pour Bruxelles, a priori, la concurrence sur le marché européen du gaz

occupe une position charnière dans la diversification de l'approvisionnement de l'Europe, ce qui en fait un partenaire privilégié pour la Suisse également. Et puis nous négocions avec l'UE en vue de conclure un accord bilatéral sur l'approvisionnement en électricité.

Qu'est-ce que la Suisse peut offrir à ces pays?

Nous avons en Suisse des entreprises qui sont à la pointe de ce qui se fait dans le monde en termes de recherche et développement de techniques énergétiques efficaces ainsi que pour les appareils et produits correspondants. Elles sont en mesure de mettre à profit tout leur savoir-faire et de fournir ainsi aux pays partenaires un précieux transfert de connaissances et de technologie. Cela s'applique aux agents renouvelables, notamment à l'utilisation de la force hydraulique.

«A L'AVENIR, LA SUISSE VEUT SE RAPPROCHER ENCORE DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE DE L'UE, ENTREtenir D'ÉTROITS CONTACTS AVEC SES VOISINS ET ÉTABLIR DES ÉCHANGES D'ÉNERGIE AVEC CERTAINS PAYS PRODUCTEURS OU DE TRANSIT.»

jouera d'autant mieux que les pipelines seront plus nombreux. L'accroissement des capacités est primordial pour l'Europe: aujourd'hui, 55% de ses besoins en gaz sont couverts par des partenaires étrangers, soit la Russie, la Norvège et l'Afrique. Là-dessus, la Russie à elle seule en fournit 43%. S'y ajoute que la production européenne est en recul alors que la demande de gaz au sein de l'UE continue d'augmenter. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, en 2030, l'Union dépendra de l'étranger pour son approvisionnement en gaz à hauteur de 84%.

Avec quels pays la Suisse a-t-elle passé des accords bilatéraux dans le domaine de l'énergie?

L'an dernier, nous sommes convenus de collaborer étroitement avec l'Azerbaïdjan dans le domaine de l'énergie. L'accent sera mis en l'occurrence sur l'approvisionnement et le transport de pétrole et de gaz. Mais les efforts porteront aussi sur l'échange d'informations et sur la collaboration dans le domaine des énergies renouvelables, sur la recherche énergétique et sur le transfert de technologie, à promouvoir au moyen de projets communs. De plus, il s'agira de faciliter la coopération des entreprises des deux pays et les investissements privés dans le domaine de l'énergie. Par ailleurs, nous travaillons à approfondir le dialogue énergétique avec la Turquie. En assurant le transit d'énergie, ce pays

De plus nos hautes écoles offrent d'excellents cycles de formation dans le domaine de l'énergie, qu'il s'agit d'ouvrir aux étudiants des pays partenaires.

Pourquoi votre département est-il si actif en politique de l'énergie? Comment se fait la répartition des tâches avec le DETEC et avec le ministre de l'énergie Moritz Leuenberger?

En réorientant la politique énergétique le printemps dernier, le Conseil fédéral s'est assigné quatre objectifs: accroître l'efficacité énergétique dans tous les domaines, promouvoir les agents renouvelables, développer le parc des centrales dans le pays et mener une politique étrangère active dans le domaine de l'énergie. Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a alors, conjointement avec le Département des affaires étrangères (DFAE) et celui de l'économie (DFE), défini une politique étrangère dans le domaine de l'énergie, en se fixant des objectifs stratégiques clairs. Nous concrétisons cette politique dans des groupes de travail réunissant des représentants des trois départements concernés. Le DFAE a en outre délégué un diplomate à l'Office fédéral de l'énergie afin d'assurer l'information réciproque.

La visite de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey à Téhéran n'avait pas pour seul objet les questions d'énergie. D'autres préoccupations étaient à l'ordre du jour, comme les droits humains ou la politique de l'Etat iranien vis-à-vis d'Israël.

Madame la Conseillère fédérale, lors de votre visite en Iran, vous avez évoqué également la question des droits de l'homme. Quel était votre message?

J'ai parlé de la détérioration de la situation en matière de droits humains en Iran et condamné en particulier des cas de lapidation, d'amputation d'un membre ou d'exécution capitale de mineurs. J'ai expressément déclaré que de telles pratiques sont intolérables pour la Suisse et qu'elles constituent des sanctions cruelles, inhumaines.

Avez-vous aussi évoqué les tensions entre l'Iran et Israël?

J'ai expliqué à mes interlocuteurs et j'ai déclaré publiquement que la rhétorique anti-israélienne de l'Iran n'était pas acceptable pour la Suisse. Tout Etat membre de l'ONU a droit à l'existence. C'est naturellement vrai aussi pour Israël. La Suisse participe activement à la recherche d'une solution pacifique du conflit israélo-palestinien.

*Interview:
Roger Dubach et Klaus Riva*